

## PRÉVERBES ET ASPECT EN HONGROIS

### I. — POSITION DU PROBLÈME

La notion d'aspect est souvent introduite de façon confuse dans la description du hongrois, faute d'une réflexion suffisante sur les conditions dans lesquelles se présentent les données dont on part pour déceler l'existence de valeurs d'aspect.

Cette situation, précisons-le, n'est pas propre au hongrois : même dans le domaine slave, où les faits d'aspect se laissent cerner beaucoup plus aisément, nombre de difficultés et de discussions ne s'expliquent que par une mauvaise position du problème.

L'existence de faits d'aspect en slave, en russe notamment, a d'ailleurs exercé une fâcheuse influence sur l'étude des données hongroises, la recherche systématique d'un parallélisme entraînant nécessairement une interprétation quelque peu forcée de ces données. Il y a des analogies certaines, à la fois dans l'organisation, très simple en son principe, des séries temporelles que comporte la conjugaison, et dans le fonctionnement des préverbes : sens plus ou moins perfectif des verbes auxquels s'associe le préverbe, le cas le plus net étant celui de *meg*, valeur de futur prise par le présent ainsi perfectivé, etc. Mais des différences profondes subsistent, et il n'est ni correct d'adopter pour la description des faits hongrois des cadres et des notions empruntés au russe, ni nécessaire de faire appel à une influence slave pour expliquer diachroniquement l'existence en hongrois de faits qui s'interprètent fort bien sans cette influence : on a noté depuis longtemps<sup>(1)</sup> que des développements parallèles

(1) A la même date (1909), Z. Gombocz signalait un cas analogue en vogoul (*Magyar Nyelv*, V, 288) et D. R. Fuchs (*Keleti Szemle*, X, 304-312) présentait un ensemble de faits du même ordre intéressant à la fois l'ostiak et le vogoul, et contestait les vues de Simonyi (*Die Ungarische Sprache*, 250) sur l'influence slave. Voir K. Soltész, *Az ősi magyar igekötők (meg, el, ki, be, fel, le)*, Budapest, 1959, 13-14 ; c'est à cet ouvrage que renverra désormais la simple indication du nom de l'auteur.

s'observent dans d'autres langues finno-ougriennes, et des données de sémantique générale montrent bien que ces développements ne supposent pas nécessairement des influences étrangères<sup>(1)</sup>.

C'est évidemment hors du domaine de la conjugaison proprement dite qu'il faut chercher en hongrois d'éventuels faits d'aspect, le système verbal ne comportant qu'une simple opposition temporelle entre deux temps simples à l'indicatif : présent (en réalité présent-futur) et prétérit. C'est dans le jeu d'éléments extérieurs à cette conjugaison : suffixes ou préverbes, que peuvent apparaître des valeurs d'aspect. Il faut écarter les distinctions qu'on établit traditionnellement entre des verbes par nature « duratifs » ou « imperfectifs » et des verbes par nature « momentanés » ou « perfectifs » : par exemple entre *néz* « regarder » et *lát* « voir ». C'est le sens de l'unité lexicale qui est ici le critère de la distinction, et l'aspect ne peut être invoqué que comme une composante sémantique des verbes considérés, sans manifestation proprement linguistique.

Dans d'autres cas aussi on invoque l'aspect hors de toute manifestation linguistique spécifique : lorsqu'on oppose à l'emploi d'un verbe comme *néz* « il regarde » ou *ír* « il écrit », employé seul (sans objet explicite ni implicite) et présentant alors le procès en cours, l'emploi de ce même verbe avec un complément (*levelet ír* « il écrit une lettre ») qui fait apparaître l'accomplissement du procès dans un objet, on voit là une manière de délimitation, une forme de perfectivation de ce procès. Encore faut-il nuancer cette constatation : notant, à propos d'une expression comme *levelet ír*, que « ce qui importe, ... c'est le fait que la lettre va être écrite » et qu'« une pareille locution a donc une valeur perfective », A. Sauvageot<sup>(2)</sup> ajoute cette restriction nécessaire : « à moins que le contexte ou même seulement les circonstances dans lesquelles est donnée cette formule n'obligent à penser qu'il s'agit d'une action en cours ». L'aspect, si l'on peut parler d'aspect en pareil cas, n'est donc présent, ici encore, qu'à titre de phénomène purement sémantique, accessoire et

(1) L'effet perfectivant des préverbes a été mis en évidence dans des langues diverses : ainsi latin *ex* « hors de » a des effets comparables à ceux de *ki*, et français *re-* est souvent à rapprocher de *meg* (*connaitre/reconnaitre* correspond à *ismer/megismer*, etc.).

(2) *Esquisse de la langue hongroise*, Paris, 1951, 258.

occasionnel, d'ailleurs nullement caractéristique du hongrois : les mêmes remarques seraient applicables au verbe *écrire* en français.

On atteint une manifestation plus claire de ce qui pourrait être de l'aspect si on oppose *írok egy levelet* « j'écris (ou j'écrirai) une lettre », simple indication du procès en cours ou appelé à se dérouler, et *megírok egy levelet*, avec préverbe *meg*, qui pose le même procès, mais en fixant l'attention sur son achèvement, par exemple pour annoncer ce que je ferai ensuite, quand la rédaction sera terminée ; ou encore (le préverbe se présente plus fréquemment quand le verbe a un objet déterminé) : *írom a levelet* « je suis en train d'écrire la lettre en question » et *megírom a levelet* « je vais écrire (et achever) la lettre en question ». Ici, il semble bien que le jeu du préverbe soit lié, sur le plan sémantique, à l'expression de valeurs d'aspect.

C'est à cette situation, où un mécanisme linguistique est nettement en cause, qu'il faut s'attacher pour poser le problème de l'aspect en hongrois. La suffixation pourrait aussi fournir un certain champ d'observation ; ainsi un suffixe *-gat, -get* est identifié comme une formation fréquentative ou diminutive (*lát* « voir », *látogat* « aller voir, rendre visite, fréquenter » ; *eszik* « manger », *eszeget* « mangeotter »), un suffixe *-kod(ik), -ked(ik), -kodik(ik)* comme une formation indiquant la manifestation d'une disposition, une activité constante (*erős* « fort insistant », *erősködik* « insister sur, se faire fort de » ; *tanár* « professeur », *tanárkodik* « exercer l'activité de professeur »), toutes modalités sémantiques qui entrent dans le domaine reconnu traditionnellement à l'aspect. Mais ces formations suffixales, outre qu'elles manquent d'homogénéité, intéressent uniquement la constitution du matériel lexical ; les préverbes, qui constituent une catégorie sémantiquement plus cohérente, conservent leur autonomie dans les syntagmes où ils entrent, et leur comportement, beaucoup plus complexe, doit être mis en rapport avec le jeu des temps et avec l'organisation de la phrase hongroise ; leur fonctionnement a ainsi des incidences grammaticales qui justifient un intérêt particulier. On peut, a priori, se demander s'il n'est pas normal de s'attendre à un mécanisme d'aspect fondé sur les préverbes et compensant le caractère rudimentaire de la conjugaison, la préverbation pouvant, dans certains cas, jouer un rôle analogue à celui des temps composés du français. On peut le penser en constatant que,

dans bien des contextes, *írtam egy levelet* correspond à *j'écrivais* (ou *écrivis*) *une lettre* et *megírtam egy levelet* à *j'avais écrit* (ou *eus écrit*) *une lettre*.

L'étude des conditions de fonctionnement des préverbes, envisagées du point de vue de l'aspect, suppose un certain nombre de réflexions préalables sur les données d'un problème où sont impliquées des notions de linguistique générale et sur des points de méthode qui exigent une prise de position nette.

### 1. *La notion d'aspect.*

Une première difficulté vient de l'obscurité de la notion d'aspect ; si le problème rencontré ici n'intéresse pas l'analyse même des faits hongrois, il est essentiel en ce qu'il conditionne le rattachement des valeurs que cette analyse permet de reconnaître dans la langue à une catégorie générale.

Toutes les catégories générales qui fournissent les étiquettes sémantiques des classes grammaticales souffrent, à des degrés divers, d'imprécision ; ce défaut est lié au fait même que ce sont des catégories générales, dans lesquelles on veut faire entrer les valeurs observées dans les diverses langues, valeurs dont les contours se dessinent de façon spécifique dans chaque langue. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des difficultés qu'on rencontre dans le maniement de ces catégories lorsqu'on rend compte des valeurs qui s'expriment dans une langue donnée ; en français, par exemple, il est apparu que le « conditionnel » ne se laissait ranger de façon satisfaisante ni dans les modes ni dans les temps : la structure de ses formes et ses conditions de fonctionnement le rattachent à l'indicatif et semblent donc en faire un « temps » à l'intérieur de ce mode, mais certaines des valeurs qu'il assume (comme « éventuel ») ont donné aux grammairiens la tentation de le cataloguer comme mode ; la difficulté venait de ce qu'une même série de formes se présentait tantôt avec la valeur d'un temps (*il a déclaré qu'il viendrait le lendemain*), tantôt avec la valeur d'un mode (*il viendrait s'il était libre*).

Cette difficulté générale s'est manifestée de façon particulièrement sensible dans le cas de l'aspect, qu'il est souvent impossible de séparer du temps ; dans beaucoup de langues, certaines séries de formes ne peuvent être définies, quant à leur contenu, que par recours à la fois au temps et à l'aspect. Ici encore, le français fournit des exemples : l'imparfait et

le passé simple sont deux passés (temps) qui se différencient sémantiquement par le mode de présentation du procès, vu avec un certain étalement ou ponctuellement (aspect).

Reconnue avec assez de netteté dans les valeurs qu'exprime le verbe russe, la notion d'aspect a été appliquée à d'autres langues où s'observaient des valeurs analogues. Les analogies entre le système des préverbes en slave et celui que possèdent des langues germaniques ont été remarquées par Jakob Grimm et exploitées par Streitberg dans son mémoire sur les verbes perfectifs et imperfectifs du gotique, puis l'aspect, élargissant toujours son domaine, a été utilisé pour la description du système verbal du grec classique par Curtius et s'est progressivement imposé aux grammairiens qui décrivaient les langues classiques : la conjugaison grecque et latine a été réinterprétée en fonction de l'aspect et la même notion a été appliquée à certaines données relatives au fonctionnement des préverbes dans ces langues.

Le danger de cette extension est évident : recueillant toutes les valeurs qui ne s'interprétaient pas bien dans un cadre strictement temporel tout en concernant le déroulement du procès, l'aspect a constitué une sorte de fourre-tout où se rejoignent des faits morphologiquement très disparates à l'intérieur d'une même langue (conjugaison et préverbatation) et sémantiquement assez variés pour rendre impossible une définition unitaire de la catégorie. Ce n'est pas par hasard que le *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau transforme rapidement la définition en une énumération : « manière dont est envisagée dans son développement l'action exprimée par le verbe suivant par ex. qu'elle est instantanée... ou comporte une durée, » etc. On se souvient de la tentative de O. Jespersen<sup>(1)</sup>, qui a voulu classer ce vaste ensemble de modalités sémantiques, où il ne reconnaissait pas moins de sept types différents d'oppositions sémantiques entrant dans le cadre de l'aspect.

Cette confusion a amené certains grammairiens à tenter une clarification en distinguant deux grands types : aspect objectif et aspect subjectif ou, en allemand, Aktionsart et Aspekt, selon la terminologie de H. Jacobsohn<sup>(2)</sup> à laquelle

(1) *The Philosophy of Grammar*, 1924, réimpr. 1951, 286-289.

(2) Dans *Gnomon*, II (1926), 379 et suiv.

s'est rallié Ed. Hermann<sup>(1)</sup>, terminologie que J. Brunel<sup>(2)</sup> a essayé de rendre en français en opposant aspect (Aspekt) et ordre de procès (Aktionsart) ; à côté de l'aspect, catégorie des valeurs correspondant à des points de vue du sujet parlant sur l'insertion du procès dans la durée, l'ordre de procès recouvrirait les valeurs fondées sur les particularités intrinsèques des procès. D'une manière générale, on pourrait alors être porté à ranger dans l'aspect proprement dit les oppositions qui s'expriment dans les conjugaisons et où l'aspect est souvent inséparable du temps, et dans l'ordre de procès les oppositions qui s'expriment par des moyens lexicaux, certains éléments adjoints aux formes verbales apportant aux procès des déterminations sémantiques de caractère plus objectif et plus autonome.

C'est dans cette seconde catégorie que devraient entrer, semble-t-il, les valeurs exprimées par les préverbes. Mais alors surgit une nouvelle difficulté.

## 2. La classe des préverbes : problème d'unité.

Les préverbes hongrois, dans leur ensemble, sont aptes à exprimer *occasionnellement* certaines nuances — de l'ordre de la perfectivité — traditionnellement reliées à l'aspect et qu'on pourrait rattacher plutôt, d'après ce qui précède, à l'ordre de procès.

Ainsi, pour prendre un exemple parmi les préverbes fondamentaux étudiés par K. Soltész (*meg, el, ki, be, fel, le*), *ki*, préverbe exprimant un mouvement de sortie (*kimegy* « aller hors de, sortir »), « perfective » un verbe comme *próbal* « essayer » : *kipróbal* signifie « faire l'épreuve de quelque chose, expérimenter », avec l'idée que l'épreuve aboutit à son résultat, et ne se distingue que par une nuance de *megpróbal*, où entre *meg*, préverbe qui s'est vidé de sens concret et qui, en pareil cas, est considéré comme purement perfectif-résultatif.

La situation est la même pour les autres préverbes<sup>(3)</sup>, avec

(1) Dans *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1933, III, Nr 10, 472 et suiv. (les expressions aspect subjectif et objectif ayant été admises antérieurement dans *Indogermanische Forschungen*, XLV, 1927, 207 et suiv.).

(2) *L'aspect et « l'ordre de procès » en grec*, dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XLII (1942-43), 43-75.

(3) Voir le chapitre IX de l'ouvrage cité de K. Soltész.

seulement des variations dans l'importance relative des différentes nuances exprimées. Seul *meg* a pratiquement perdu la valeur ancienne qui le rattachait à cet ensemble de particules (*meg*, issu du latif d'un élément *mæg*, *mög*, signifiant « derrière, endroit situé derrière », servait à indiquer un mouvement de retour) et s'est spécialisé, au terme d'une évolution ancienne, dans l'expression de modalités sémantiques où on reconnaît d'ordinaire plusieurs types, mais qui sont souvent rattachées à une valeur générale de perfectivité. Le sens ancien n'est plus saisissable que dans de très rares cas : avec des verbes de mouvement comme *megjön* « revenir » (*jön* « venir »), *megfordít* « retourner, renverser » (*fordít* « tourner ») et quelques verbes assimilables à ceux-ci, *megad* « rendre » (*ad* « donner »), *megfizet* « rembourser, rendre la pareille » (*fizet* « payer »). Encore ce sens de retour n'est-il pas constant pour un même verbe.

Sans entrer dès maintenant dans le détail des emplois de *meg*, on aperçoit déjà la façon dont se présentent les faits qu'il s'agit d'interpréter du point de vue de l'aspect : le cas de *meg* est un cas-limite, et rien de plus qu'un cas-limite ; tous les préverbes ont développé, dans le prolongement abstrait de leur valeur concrète d'orientation, des valeurs ressortissant plus ou moins à la perfectivité. Conséquence : le fonctionnement des préverbes ne fait pas apparaître une catégorie de l'aspect en hongrois. L'existence d'une catégorie implique un jeu d'oppositions au sein d'un ensemble de moyens d'expression qui tous fonctionnent dans des conditions identiques et qui tous ont des valeurs du même ordre : un singulier, un pluriel, éventuellement un duel, etc. pour la catégorie du nombre, un indicatif, un subjonctif, etc. pour le mode, etc. Il y a bien un ensemble de préverbes fonctionnant dans des conditions identiques, mais il est clair que ce n'est pas l'aspect qui rend compte de leur valeur et que ce ne sont pas des valeurs d'aspect différentes qui permettent d'interpréter sémantiquement les oppositions entre préverbes. L'« aspect » n'apparaît que quand on peut opposer un verbe pourvu d'un préverbe — au premier chef *meg* — au verbe simple correspondant comme un terme caractérisé « aspectuellement » d'une certaine manière au terme négatif correspondant.

S'il faut considérer *meg* comme totalement vidé de sa valeur première d'orientation — les cas où elle paraît encore sensible étant susceptibles d'une réinterprétation dans l'état de langue

actuel — et totalement réduit à une valeur d'aspect, on peut être tenté de le couper de la classe des préverbes à laquelle il appartient et d'invoquer l'aspect pour lui seul. Mais cette attitude, que l'unité de fonctionnement de la classe rend déjà peu satisfaisante, devient tout à fait illégitime si la nécessité se fait sentir de rétablir le contact en attribuant occasionnellement aux autres préverbes ce qui appartient essentiellement à *meg*.

La conclusion qui semble s'imposer est alors la suivante : le petit système que constituent les préverbes enferme un jeu cohérent de valeurs qui se délimitent les unes les autres par le jeu de leurs oppositions mutuelles et qui appartiennent à une même catégorie, laquelle ne peut pas être l'aspect ou l'ordre de procès. Si, en association avec certains verbes, les préverbes paraissent jouer un rôle perfectivant, cette perfectivité n'est qu'une manifestation sémantique accessoire, et si elle est commune à la classe, elle ne peut être invoquée pour définir la valeur spécifique de *meg*, laquelle doit seulement se trouver particulièrement apte à produire un effet de sens qui reste beaucoup plus marginal dans le cas des autres préverbes. Il reste à chercher ce que peut être cette valeur, mais la recherche ne saurait être engagée valablement sans une prise de conscience claire du cadre paradigmatique que crée l'appartenance de *meg* à la classe des préverbes.

### 3. L'unité de valeur d'un préverbe.

Même dans le cas de *meg*, la modification sémantique apportée au verbe par le préverbe n'est qu'une des manifestations de la présence du préverbe : le plus souvent, c'est l'analyse du linguiste qui doit extraire cette modification d'un ensemble complexe de données qui se présentent conjointement.

Si l'on considère les deux phrases suivantes : *sok pénzt keres* « il gagne beaucoup d'argent » et *könnyen megkeresi azt a pénzt* « il gagnera facilement cet argent », on constate :

1) que dans le premier cas le verbe simple présente le procès « gagner » hors de toute limitation, installé dans la durée, tandis que *megkeres* indique d'une part un gain particulier et d'autre part fait apparaître ce gain comme un résultat qu'il s'agit d'atteindre ; c'est ici qu'on pourrait parler de perfectivité liée à *meg* ;



2) que *keres* correspond à un présent, ou plutôt à un atemporel, tandis que *megkeres* projette le procès dans l'avenir (même s'il s'agit d'un avenir proche) ; ce n'est pas un fait accidentel : si *keres* peut, dans tel ou tel contexte, avoir valeur de futur, *megkeres* ne peut pas, en revanche, ne pas avoir cette valeur ; il y a donc une incidence temporelle de l'adjonction du préverbe ;

3) que l'objet est dans le premier cas indéterminé, dans le second cas déterminé (d'où les formes respectivement subjective et objective du verbe), le lien entre cette caractéristique et l'absence ou la présence du préverbe n'est pas nécessaire, *meg* n'étant ni exclu dans le premier cas, ni obligatoire dans le second ; mais il n'est pas non plus purement fortuit : on observe que le préverbe apparaît avec une fréquence particulière quand le verbe comporte un objet déterminé, et on peut même opposer la construction intransitive de certains verbes simples à la construction transitive de ces mêmes verbes pourvus de *meg* (pour « frapper à la porte » : *kopogtat az ajlón, megkopogtatja az ajlót*) ; d'autre part, si *meg* peut apparaître en cas de complément indéterminé, il est exclu en cas de complément générique, du type *pénzt keres* « il gagne de l'argent, il fait de l'argent »<sup>(1)</sup>.

Cette dispersion des effets de sens dus au préverbe (« aspect », d'ailleurs avec toute une gamme d'effets, allant de la modification profonde de la notion : *áll* « se tenir debout » / *megáll* « s'arrêter », à la simple nuance observée ici entre *keres* et *megkeres*, — et temps) et ce lien constaté entre la présence du préverbe et des phénomènes concernant la structure de l'énoncé, peuvent entraîner un doute sur la légitimité de l'entreprise à laquelle le linguiste s'attaque lorsqu'il cherche à reconnaître une valeur donnée à un préverbe et à définir cette valeur par des notions ressortissant à une catégorie unique.

En réalité, il est hors de doute qu'un préverbe donné représente un élément de la langue et un seul, une unité de la langue considérée, et doit être traité comme tel. Il faut pratiquer une distinction fondamentale entre ce qui nous est directement livré dans la réalité linguistique concrète, dans les emplois, et qu'on peut appeler les effets de sens du

(1) La relation entre la préverbation et la rection du verbe n'est pas saisissable dans le seul cas de *meg* ; le détail des faits est d'ailleurs complexe ; voir K. Soltész, 166-172.

préverbe, et d'autre part sa valeur, définissable au niveau de la langue, dans le système des oppositions où entre l'élément considéré. C'est la structure de la langue qui exige que derrière la multiplicité des effets de sens existe, plus ou moins dissimulée à la conscience linguistique (tournée, elle, vers les significations, vers l'application de l'outil linguistique aux données de l'expérience) l'unité d'une valeur qui contient en puissance ces divers effets de sens, dont la réalisation s'opère dans le conditionnement infiniment varié du contexte (contenu lexical du verbe simple, présence d'autres éléments en relation avec le verbe dans l'énoncé).

Qu'il y ait un lien entre la présence du préverbe et d'autres données, incidence temporelle du verbe ou relation de ce verbe avec d'autres éléments de l'énoncé, lien que l'on constate en effet, c'est ce que le linguiste doit interpréter en établissant un rapport sémantique entre la valeur du préverbe et les autres données. Si le préverbe fait du présent du verbe, le plus souvent, un présent-futur, c'est qu'en fermant en quelque sorte le procès par la détermination qu'il apporte (sens dit perfectif), il fixe la représentation sur le terme auquel conduit, dans un avenir plus ou moins immédiat, la réalisation du procès ; si ce terme doit être présenté comme atteint dans le présent, c'est que le déroulement s'est déjà accompli, et c'est le passé du verbe qui apparaît (*megtalálom*, présent, « je vais le trouver », *megtaláltam*, prétérit, « je l'ai trouvé »). De même, on conçoit que la présence d'un objet déterminé, dans lequel s'accomplit le procès, soit fréquemment donnée en même temps que l'emploi du préverbe : les deux phénomènes, préverbation et transitivité, se rencontrent par le fait qu'ils impliquent l'un et l'autre une certaine « fermeture » du procès.

Ces réflexions permettent d'éviter, dans l'étude sémantique du fonctionnement des préverbes, bien des erreurs de méthode. L'une consiste à limiter l'analyse à une énumération et à un classement des effets de sens qui s'observent dans l'association d'un préverbe aux différents verbes et dans les différents contextes où l'association se présente ; la tâche du linguiste est de chercher la valeur à partir de laquelle se déterminent ces effets de sens. Une autre erreur consiste à admettre que dans certains cas un préverbe comme *meg* n'a aucune valeur propre et sert seulement, par exemple, à projeter le procès dans le futur : en fait, partout où *meg* est présent, sa valeur doit se manifester. C'est pareillement un faux problème qui est

souvent posé en termes diachroniques à propos des langues slaves, où le présent perfectif fonctionne ou non comme futur : on postule deux fonctions différentes, perfectivation et projection dans le futur, et on s'interroge sur la relation diachronique entre ces deux fonctions, l'interprétation traditionnelle faisant de la valeur future une caractéristique protoslave perdue par innovation dans les langues slaves du sud, tandis que, selon des vues qui ont été développées récemment, le présent perfectif aurait été à l'origine un présent non actuel au sens le plus large, qui aurait pris progressivement une valeur de futur<sup>(1)</sup>. La discussion est faussée par une confusion entre deux niveaux : celui, fondamental, des valeurs de langue, et celui, superficiel, des effets de sens, où on doit s'attendre à observer des données beaucoup plus mouvantes.

La première tâche, dans l'analyse du linguiste, consiste donc à isoler clairement les unités qu'il faudra traiter comme des valeurs de la langue — ici les préverbes — et la définition de chaque valeur, qu'il faut ensuite tenter, doit tendre à dégager l'unité fondamentale qui rend compte de la diversité des effets de sens, quelle que soit la complexité du donné dont on part. Cette complexité est soulignée justement par A. Sauvageot : « L'aspect n'affleure jamais à l'état pur. Il est toujours enrobé dans une gangue où il se dissimule derrière différentes autres notions : temps, caractère momentané ou itératif de l'action, détermination ou indétermination, etc. »<sup>(2)</sup>.

Les implications sont d'autant plus complexes qu'elles ne sont pas dues seulement, semble-t-il, à la présence des différents éléments de l'énoncé, mais aussi à leur disposition et à la hiérarchie qui y correspond du point de vue de leur apport respectif au contenu global de l'énoncé. Dans certains cas, selon la doctrine communément admise, le préverbe peut, s'il est rejeté derrière le verbe, n'avoir plus d'effet perfectivant<sup>(3)</sup>. Dans le vers de Petőfi *Ereszkedik le a felhő*, le verbe, qui précède le préverbe et porte l'accent de phrase, est interprété comme présentant descriptivement le procès, l'abaissement des nuages, dans son développement. On

(1) On trouvera un écho de cette discussion, avec références, dans le résumé d'une communication faite par D. Castagnou le 15/6/1963 à la Société de Linguistique de Paris ; voir *BSL*, LIX, 1, XXIII-XXIV.

(2) *Esquisse*, 258.

(3) Voir K. Soltész, 207.

aperçoit ici une nouvelle implication : le fonctionnement du préverbe se manifeste dans le cadre d'un énoncé où, en dehors du contenu lexical des éléments présents et des relations syntaxiques qui s'établissent entre eux, s'accomplit ce qu'on pourrait appeler la prédication, par rapport à laquelle s'instaure entre les éléments une certaine hiérarchie, et dont la manifestation est la position de l'accent de phrase. Ce fait devra, comme les autres données, être pris en considération et interprété.

Jean PERROT.

(La seconde partie de cette étude sera publiée ultérieurement dans cette revue).

---